

Divré Torah sur Yitro

Par le Rav David A. PITOUN

3 Divré Torah

1. Les durs d'oreille

Yitro – qui était prêtre de Midian et beau père de Moshé – entendit tout ce qu'Hashem avait réalisé pour Moshé et pour Israël son peuple, en faisant sortir Israël d'Égypte. (Shémot 18-1)

Rashi :

Qu'a-t-il entendu ? Le passage de la Mer Rouge et la guerre contre 'Amalek

Les élèves du Gaon Rabbi Shémouel Its'hak SHOUR z.ts. l demandèrent un jour à leur maître :

Puisque nos maîtres enseignent (Pirké Avot chap.6 Mishna 2) que chaque jour, une voix céleste retentit depuis le Mont 'Horev (Sinaï) et déclare : « Malheurs aux créatures à cause de l'humiliation de la Torah ! », pourquoi ne l'entendons-nous pas ?

Le Rav répondit à ses élèves :

Il est écrit : **Yitro entendit...** Pourtant, était-il le seul à entendre ?! Toutes les autres nations n'ont-elles pas entendu elles aussi, comme en atteste le texte de la Shira : « *Les nations ont entendus et ont été prises de panique...* » ?

En réalité – expliqua le Rav – la « voix » dépend de l'auditeur.

Tout le monde entend, et même de nombreuses choses, mais toutes les oreilles ne sont pas les mêmes et tous les cœurs ne se valent pas. Chez certaines personnes, la « voix » pénètre l'oreille et fait résonner les cordes de leurs cœurs comme un violon. Chez d'autres personnes, la « voix » va seulement frapper le tambour de l'oreille, sans parvenir jusqu'à leurs cœurs.

La Torah atteste que « Yitro à entendu », et parce qu'il voulut entendre, il comprit ce qu'il entendit, et c'est par ce mérite qu'il vint s'abriter sous les ailes de la She'hina (en se convertissant). De plus, il eu le mérite qu'une importante Parasha – la Parasha de la nomination du premier Sanhedrin – porte son nom, la Parasha de Yitro.

2. Où sont nos centres d'intérêt ?

Il est dit dans notre Parasha :

« Tu leur feras savoir le chemin dans lequel ils marcheront, ainsi que les actions qu'ils devront accomplir. » (Shémot chap. 18-20)

A travers ce verset, Yitro, beau-père de Moshé Rabbenou, donne un conseil à son illustre gendre.

En effet, Moshé Rabbenou siégeait chaque jour pour juger les différents litiges qu'il y avait parmi les Béné Israël, ainsi que pour résoudre les différents problèmes d'ordre Hala'hic qui pouvaient se présenter.

En constatant que Moshé Rabbenou était seul à se charger de la justice, Yitro considéra que cela représentait trop de poids sur les épaules de Moshé Rabbenou. Il lui conseilla donc de s'entourer de personnes justes et compétentes, afin de l'assister dans la justice du peuple.

Dans la Guémara Bava Métsi'a (30b), nos maîtres apprennent des choses merveilleuses de chaque mot de ce verset.

« **Tu leur feras savoir...** » Cela nous indique le devoir qui incombe un père à enseigner un métier à son fils, afin qu'il ait de quoi vivre honnêtement.

« **...le chemin...** » Cela nous indique la Guémilout 'Hassadim (pratiquer le bien), aussi bien avec sa personne, qu'avec son argent.

« **...dans lequel ils marcheront...** » Cela nous indique la Mitsva de rendre visite au malade. Cette Mitsva représente l'une des plus importantes de la Torah.

« **...dans lequel...** » Cela nous indique la Mitsva d'enterrer le mort. En effet, la seule Mitsva que nous sommes sûrs d'accomplir « *pour la Mitsva* » (Leshem Shamaim), et non pour un intérêt quelconque, c'est la Mitsva d'enterrer le mort. C'est la seule situation dans laquelle on ne peut attendre de retour.

Ceci est l'explication du MAHARSHA.

Le PERISHA (*sur Y.D chap.338*) explique quant à lui, que la seule Mitsva que nous faisons « *en marchant dans la Mitsva* », c'est la Mitsva d'accompagner le mort à sa dernière demeure.

« **...ainsi que les actions...** » Cela nous indique la Mitsva de se faire juger uniquement par des Baté Din (tribunaux rabbiniques), et selon les lois de la Torah exclusivement.

« **...qu'ils devront accomplir.** » Ceci nous indique le devoir de ne pas s'en tenir uniquement à ce qui nous revient de droit, dans nos relations humaines. C'est-à-dire, dans un couple comme dans toute autre relation, il ne faut pas que les partis s'en tiennent uniquement à revendiquer ce qui leur est légitime, car ainsi, chacun ne pense qu'à lui-même, mais au contraire, il faut s'efforcer de trouver un terrain d'entente.

Dans son commentaire Ben Yehoyada', Rabbenou Yossef 'Haïm de Bagdad z.ts.l (l'auteur du Ben Ish 'Haï) s'étonne de cette interprétation des conseils de Yitro à Moshé Rabbenou.

En effet, tout l'objectif du conseil de Yitro n'était que de soulager Moshé Rabbenou dans sa tâche.

Qu'a-t-il donc à donner à tout le peuple d'Israël des enseignements de morale et des règles de vie ?

Et il explique les choses de façon remarquable.

En voyant la lourde charge qui incombe Moshé Rabbenou de juger à lui tout seul tout un peuple, Yitro comprend que cette surcharge de travail provient de 2 causes : Du fait que Moshé Rabbenou est seul à juger tout le peuple, et sur cela, Yitro lui conseille de s'entourer de gens pour l'assister.

Les problèmes que Moshé Rabbenou avait à résoudre étaient de natures extrêmement diverses, d'ordre banal, comme primordial.

C'est pour cela que Yitro ne se contente pas de soulager Moshé Rabbenou, il va jusqu'à la source des problèmes.

La véritable solution pour soulager Moshé Rabbenou, c'est de motiver les Béné Israël à changer leurs centres d'intérêt.

Si les Béné Israël pratiquent la Mitsva de Bikour 'Holim (rendre visite aux malades) ; s'ils se soucient de l'enterrement des morts ; s'ils s'engagent à ne régler leurs litiges seulement devant les Baté Din et selon les lois de la Torah ; s'ils se comportent avec moins d'égoïsme dans leur relationnel en pratiquant également le 'Hessed (le bien) ; à ce moment-là, il est certain que le nombre de problèmes et de litiges diminuera de façon considérable, et Moshé Rabbenou ne sera pas surchargé dans sa tâche.

Plaçons nos valeurs un peu plus haut que les préoccupations du quotidien, un peu plus haut que la richesse matérielle qu'un homme peut posséder sur terre, car l'homme ne finit que d'une seule façon : il redevient de la poussière et il est enseveli dans la terre.

C'est une très grande règle de vie pour tout individu !

Retirons de nous tous ces calculs qui nous attirent tellement, et intéressons-nous à des choses plus élevées, à la Torah, et à la pratique du bien. Prenons conscience que la terre et la poussière représentent la destination et la fin de chacun d'entre nous. Ne prenons avec nous que la Torah que nous aurons pratiquée et étudiée, ainsi que nos bonnes actions, qui elles, restent éternelles.

L'essentiel de la vie d'un individu sur terre ne réside pas dans le fait de ne se préoccuper que des choses de ce monde, mais uniquement dans son choix du bien véritable, durant toute sa vie, et il n'en retirera que de l'avantage, dans ce monde comme dans le monde futur.

3. Le Don de la Torah : Israël et les Anges

Moshé monta auprès d'Hashem... (Shémot 19-3)

La Guémara Shabbat (88b) raconte :

Lorsque Moshé Rabbenou s'éleva dans les cieux (afin de recevoir la Torah), les Anges du Service Divin s'adressèrent à Hashem en lui disant :

« Maître du Monde ! Qu'est-ce qu'un simple mortel fait parmi nous ?! »

Hashem leur répondit :

« Il est venu afin de recevoir la Torah. »

Les Anges dirent à Hashem :

« Une chose aussi précieuse que tu as maintenu cachée durant 974 générations avant même que le Monde ne soit créé, tu envisages de l'offrir à des êtres faits de chair et de sang ?! Que représente l'être humain pour que tu penses à lui ? Que représente le fils de l'homme pour que tu le protèges ? Hashem notre maître !

Combien Ton Nom est glorieux dans toute la terre, puisque tu répands ta Majesté sur les cieux ! »

Hashem s'adressa à Moshé Rabbenou et lui dit :

« Donne-leur une réponse. »

Moshé dit à Hashem :

« Maître du Monde ! Je crains qu'ils ne me consomment par le souffle de leurs bouches. »

Hashem lui dit :

« Attrape mon Trône de gloire et donne-leur une réponse... »

Moshé dit devant Hashem :

« Maître du Monde ! Dans la Torah que tu t'apprêtes à me donner, qu'y a-t-il d'écrit ?

Je suis Hashem Ton D. qui t'a fait sortir d'Égypte...

Vous les Anges, êtes-vous descendus en Égypte ?! Avez-vous été asservis par

Pharaon ?! Pourquoi la Torah serait-elle votre propriété !
Qu'y a-t-il d'écrit encore ? **Tu n'auras pas d'autres Dieux que Moi...**
Vivez-vous parmi les nations idolâtres ?!
Qu'y a-t-il d'écrit encore ? **Souviens-toi du jour du Shabbat afin de le sanctifier...**
Faites-vous un travail, au point d'avoir besoin de vous reposer ?!
Qu'y a-t-il d'écrit encore ? **Tu ne prononceras pas le Nom d'Hashem en vain...**
Pratiquez-vous le commerce pour avoir recours au serment par le Nom d'Hashem ?!
Qu'y a-t-il d'écrit encore ? **Respecte ton père et ta mère...**
Avez-vous un père ou une mère ?!
Qu'y a-t-il d'écrit encore ? **Tu ne commettras pas le meurtre ; Tu ne pratiqueras pas la débauche ; Tu ne voleras pas...**
Y a-t-il de la jalousie parmi vous ?! Y a-t-il le Yétser Ha-Ra' en vous ?! »
A ce moment-là, les Anges approuvèrent la décision Divine de donner la Torah à Israël.

Question

Quelle était réellement l'intention des Anges en refusant dans un premier temps de donner la Torah à Israël ? Ne connaissaient-ils pas son contenu, qui montre de façon flagrante qu'elle n'e peut être destinée qu'à Israël, comme Moshé Rabbenou leur à d'ailleurs démontré ?! De plus, de quoi Moshé Rabbenou a-t-il peur en disant « *Je crains qu'ils ne me consomment par le souffle de leurs bouches* » ? Ne se trouve-t-il pas dans les Cieux auprès d'Hashem, et il agit sur l'ordre d'Hashem, pourquoi redoute-t-il que les Anges le brûlent par le souffle de leurs bouches ?

Notre maître le Rav Ovadia YOSSEF Shalita répond à ces interrogations en citant une explication de son maître le Gaon Rabbi 'Ezra 'ATTIE ztsl.

Il est évident que les Anges avaient parfaite connaissance du contenu exact de la Torah. Ils savaient pertinemment qu'ils n'ont absolument aucun lien avec des commandements comme « *Ne pas commettre le meurtre ou la débauche ou le vol* ». Cependant, la Torah possède deux aspects :
Le sens que l'on qualifie de « *Simple* » (le *Péshat* ou *sens littéral*), et le sens que l'on appelle « *Secret* » (le *Sod*, le sens mystique).
Les réelles revendications des Anges se situent au niveau du *Sod*, le sens mystique de la Torah.

On peut comparer cela à un commerçant qui désire vendre une marchandise.
Deux acheteurs potentiels se présentent à lui :
Un qui propose d'acheter la moitié de la marchandise, mais qui paye comptant ; et un autre qui propose d'acheter la totalité de la marchandise, mais qui paye à crédit. A qui le commerçant va-t-il vendre ? A celui qui propose d'acheter uniquement la moitié de la marchandise, puisqu'il paye comptant !

Il en est de même avec Israël et les Anges, qui sont les deux acheteurs potentiels de la Torah ; l'un d'eux se propose d'acheter uniquement la moitié (*uniquement le sens mystique de la Torah, puisque les Anges ne sont pas concernés par l'aspect humain du type de commandements cités plus haut*) mais assure le paiement de son achat, puisque les Anges ne fautent pas. Tandis qu'Israël est concerné par une compréhension totale de la Torah, aussi bien au niveau « *Simple* » (le *Péshat*), qu'au niveau « *Secret* » (le *Sod*), mais ne peut assurer le paiement de son achat puisqu'il est susceptible de commettre des fautes, et ainsi, de tout perdre !

A qui donc faut-il vendre ?!
Aux Anges évidemment...

A ce moment-là, Moshé Rabbenou est perturbé et ne sait quoi répondre. Il dit « *Je crains qu'ils ne me consomment par le souffle de leurs bouches* », pour rappeler justement que le souffle des Anges est plus redoutable que celui des êtres humains puisque l'on ne peut pas comparer un souffle qui contient la faute, avec un souffle qui ne contient pas de faute, comme l'enseignent nos maîtres (*Shabbat 119b*), quand Hashem lui dit soudain : « *Attrape mon Trône et donne-leur **une réponse**...* » En hébreu, le mot **réponse** se dit « **Téshouva** » qui signifie également « **repentir** ». Autrement dit, dis-leur que les Béné Israël peuvent - eux aussi – « *assurer leur paiement* » puisqu'il existe la **Téshouva – le repentir** - ! Même s'ils fautent, ils peuvent faire Téshouva et tout réparer ! C'est ce qui apparaît dans l'allusion « *Attrape mon Trône et donne-leur **une réponse**...* ». C'est-à-dire, dis-leur que la **Teshouva** existe. Le **Trône Céleste** vient illustrer ici un autre enseignement de nos maîtres : « *La Teshouva est grande, car **elle atteint le Trône Céleste*** » (*Yoma 86a*).

Shabbat Shalom

Rédigé et adapté par **Rav David A. PITOUN** France 5774
sheelot@free.fr